

Mairie de Marolles-en-Brie Place Charles de Gaulle 94440 Marolles-en-Brie	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Délibération n°2477/2017
Date d'affichage : 10/10/2017	Objet : Avis sur l'adhésion de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Sud Est Avenir au SyAGE au 1 ^{er} janvier 2018

Conseillers en exercice : 27 Présents : 21 Pouvoirs : 5
Absent : 1 Votants : 26

L'an deux mil dix-sept, le 26 septembre à 20 h 30,
Le Conseil Municipal légalement convoqué le 19 septembre 2017, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Sylvie GERINTE, Maire,

Présents : Sylvie GERINTE, Maire.

Jean-Michel CARIGI, Marie-Paule BOILLOT, Pierre BORNE, Alain BOUKRIS, Danielle METRAL, Bernard KAMMERER, Arlette LEPARC, adjoints au Maire.

Joseph DUPRAT, Jean-Luc DESPREZ, Marie-France PELLETEY, Alphonse BOYE, Florence TORRECILLA, Nathalie BOIXIERE, Alexandre RICHE, Martine HARBULOT, Dominique GOYER, Dominique MAIGNAN, Raymond CANTAREL, Maryse MATHIEU, Samantha CRISIAS, conseillers municipaux.

Absents représentés : Joël VILLAÇA pouvoir à Sylvie GERINTE.

Virginie LECARDONNEL pouvoir à Bernard KAMMERER.

Hakima OULD SLIMANE pouvoir à Joseph DUPRAT.

Magali OLIVE pouvoir à Danielle METRAL.

Claude-Olivier BONNEFOY pouvoir à Jean-Michel CARIGI.

Absent : Fabrice LEVEAU.

Madame Nathalie BOIXIERE a été nommée secrétaire de séance.

Vu la délibération n°CT2017.4/051-1 du 21 juin 2017 de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Sud Est Avenir, sollicitant son adhésion au SyAGE à compter du 1^{er} janvier 2018, pour les compétences suivantes :

- Assainissement Eaux Usées et Gestion des Eaux Pluviales
- Mise en œuvre du SAGE de l'Yerres

Vu la délibération n°11CS22062017 du Comité Syndical du SyAGE du 22 juin 2017, autorisant l'adhésion de l'EPT Grand Paris Sud Est Avenir au Syndicat pour les compétences « Assainissement Eaux Usées et Gestion des Eaux Pluviales » et « Mise en œuvre du SAGE de l'Yerres ».

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5211-18,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

A l'unanimité :

ARTICLE UNIQUE : DONNE un avis favorable à l'adhésion de l'EPT Grand Paris Sud Est Avenir au Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du bassin versant de l'Yerres dénommé SyAGE pour les compétences suivantes :

- Assainissement Eaux Usées et Gestion des Eaux Pluviales
- Mise en œuvre du SAGE de l'Yerres.

CERTIFIE CONFORME
MAROLLES-EN-BRIE, le 27 septembre 2017.



Par délégation,
Jean-Michel CARIGI,
1^{er} adjoint au Maire.



Acte à classer**2477-2017**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2017-09-29T10-39-14.00 (MI207579198)**Identifiant unique de l'acte :**
094-219400488-20170927-2477-2017-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** AVIS SUR L'ADHESION DE L'ETABLISSEMENT
GRAND PARIS SUD EST AVENIR AU SYAGE
2018
Date de décision : 27/09/2017**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes**Acte :** 2477-2017 AVIS ADHESION GPSEA AU SyAGE.PDF

Classer

Annuler

Préparé

Date 29/09/17 à 10:39

Par **MARQUES Christine****Transmis**

Date 29/09/17 à 10:39

Par **MARQUES Christine****Accusé de réception**

Date 29/09/17 à 10:44